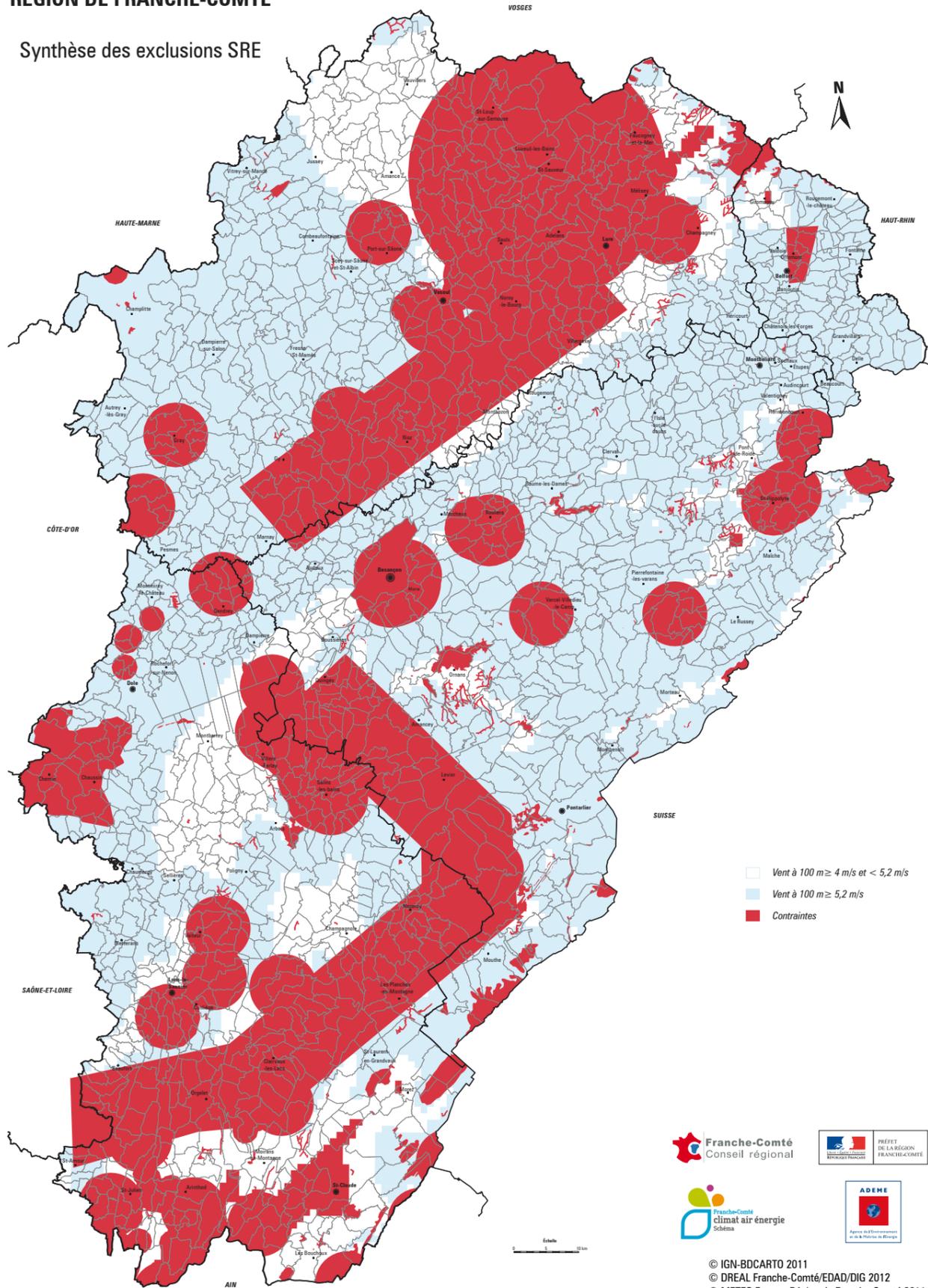


RÉGION DE FRANCHE-COMTÉ

Synthèse des exclusions SRE



© IGN-BDCARTO 2011
 © DREAL Franche-Comté/EDAD/DIG 2012
 © METEO France, Région de Franche-Comté 2011

CARTE DE SYNTHÈSE

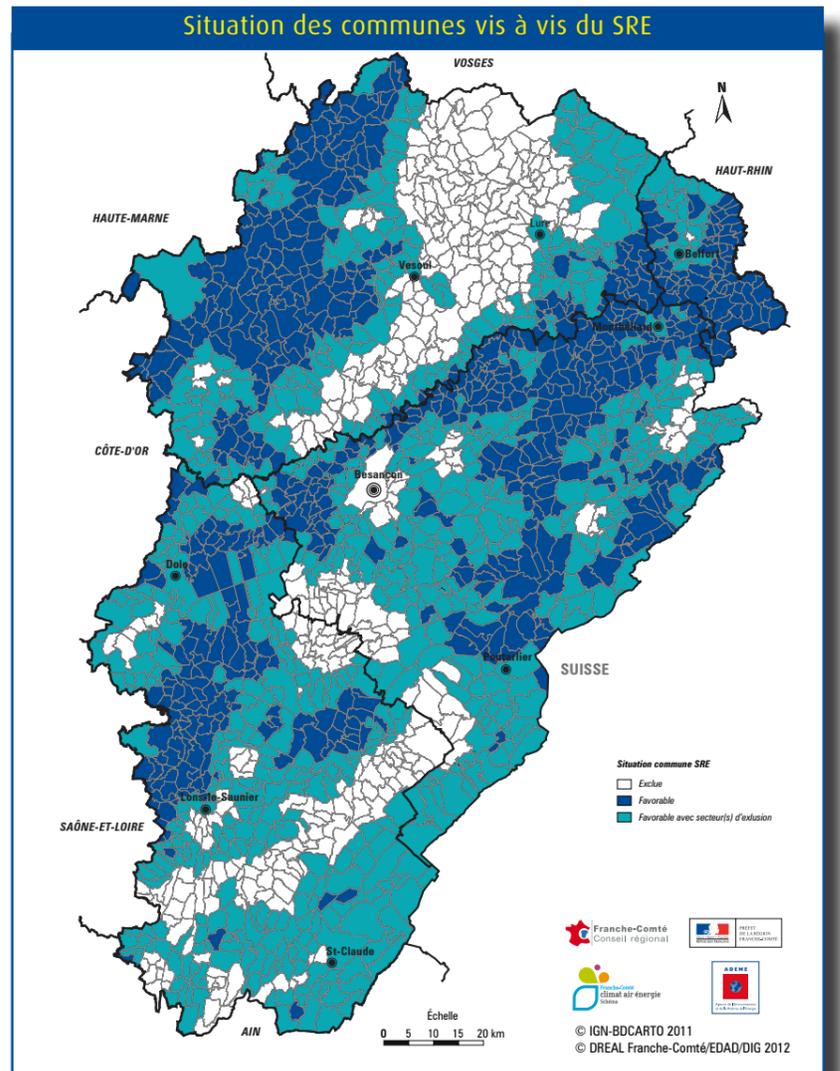
La carte de synthèse, ci-contre, représente la somme des exclusions suivantes, détaillées aux pages précédentes :



- ⤴ Vent moyen annuel à 100 m de hauteur inférieur à 4 m/s (environ 15 km/h),
- ⤴ Zones de contraintes de l'armée et radars,
- ⤴ Sites classés,
- ⤴ Sites et projets de sites UNESCO,
- ⤴ APPB, réserves naturelles nationales, réserves naturelles régionales, réserves biologiques et forêts de protection,
- ⤴ Chiroptères (espèces et secteurs spécifiques),
- ⤴ Avifaune (espèces et secteurs spécifiques).

En fond de carte sont représentés en bleu, les secteurs les plus ventés (vent moyen annuel $\geq 5,2$ m/s à 100 m de hauteur soit 19 km/h).

L'attention est attirée sur le fait que cette carte ne représente que les exclusions retenues au stade du Schéma Régional Éolien. Il peut en effet exister d'autres impossibilités d'implanter des éoliennes en un endroit donné. L'étude de celles-ci relèvera des stades ultérieurs (ZDE, ICPE, permis de construire...). Les enjeux signalés dans le SRE, qu'ils aient donné lieu ou non à un premier niveau d'exclusion dans ce schéma, doivent faire l'objet d'une vigilance approfondie associée à une analyse poussée dans le cadre des études des stades ultérieurs.



LISTES DES COMMUNES

Les communes comportant des zones favorables au sens du décret n°2011-76 du 16 juin 2011 figurent dans la liste ci-après.

Pour faciliter la lecture de cette liste, l'ensemble des communes franc-comtoises ont été organisées par département et codifiées selon un code couleur définissant leur statut vis-à-vis du SRE :

- Commune favorable sans secteur d'exclusion au stade du SRE
- Commune favorable avec secteur(s) d'exclusion au stade du SRE
- Commune entièrement concernée par un ou des secteurs d'exclusion